



ROANNE : la médiation pour soutenir l'accès à la santé

Pour répondre aux difficultés d'accès à la santé, l'Agence régionale de santé a développé un programme de médiation santé en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Ce service gratuit et confidentiel s'adresse aux 4 400 résidents des quartiers prioritaires de Roanne. Il vise à améliorer l'accès au système de santé de droit commun.

Thème(s): Santé

Public ciblé: Habitants des QPV

Trois raisons pour présenter l'action:

- 1) répondre aux difficultés d'accès aux soins,
- 2) aller vers le public isolé,
- 3) viser l'égalité d'accès aux soins.

Descriptif de l'action:

Aller vers les habitants des quartiers prioritaires en porte-à-porte pour favoriser l'accès à la santé

Dans le cadre de l'action de médiation santé en faveur des habitants des QPV du roannais, une présence active de proximité sur chacun des trois QPV est menée avec l'ambition de toucher les habitants les plus isolés sur leurs lieux de vie.

Dans un premier, un partenariat avec les acteurs de proximité comme les maisons des services publics du CCAS de la ville de Roanne, les bailleurs sociaux, les points d'accueil social du département a été monté.

Puis, une action "aller-vers" sous la forme d'un porte-à-porte visant à atteindre tous les logements QPV et leurs occupants a été mise en place. Cette action permet de toucher les personnes les plus isolées pour les informer individuellement de la possibilité de faire appel au service de médiation en cas de difficulté.

Cette démarche proactive est effectuée par le médiateur santé afin que tous les habitants QPV puissent l'identifier et savoir qui leur répondra en cas de nécessité. Cela favorise la levée de certains freins et l'accès aux droits. Le porte-à-porte contribue également à recréer des liens de confiance entre la collectivité locale et des habitants qui l'estimaient auparavant éloignée de leurs préoccupations quotidiennes.

Plus d'informations
